

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de France

Inventaire de la Manche

Parc floral du château de Martinvast

Auteur(s) : Comité des Parcs et Jardins de France

Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de la Manche
Parc floral du château de Martinvast

Nom du parc	Parc floral du château de Martinvast
Commune	Martinvast
Département	Manche
Région	Normandie
Date de création	16 ^e siècle
Auteur/ Créateur	Alexandre du Moncel
Type de propriétaire	Propriétaire privé
Coordonnées	Domaine de Beurepaire 50690, Martinvast
Localisation	Latitude : 49.5946209 Longitude : -1.663863
Source	Inventaire des Parcs et Jardins – Comité des Parcs et Jardins de France – mai 2007

Historique

C'est à la fin du XVI^e siècle que commence l'histoire de ce parc, époque à laquelle le château de Martinvast devient propriété de la famille du Moncel. Tout d'abord aménagés à la française, Alexandre du Moncel, à partir de 1820, transforme ces 500 hectares en parc à l'anglaise. Ce comte fait planter des bouquets d'arbres artistiquement disposés, tracer des pelouses et de grandes allées sinueuses, mais il conserve les grandes allées rectilignes qui délimitaient les bois. Il améliore le système hydraulique du domaine en remblayant d'anciens étangs à proximité du château et en en créant d'autres, plus loin, pour alimenter ses moulins. En 1867, le domaine est vendu au banquier Arthur de Schickler, qui cherche à donner au parc une cohérence esthétique et botanique. Ainsi, il creuse un nouvel étang à l'est du château qu'il plante de nénuphars ; et, à proximité, il crée un arboretum, dans ce qu'il est convenu d'appeler « le jardin réservé », composé de plus de 200 espèces et variétés d'arbres et d'arbustes. Cette collection a longtemps été considérée comme une des curiosités horticoles de la région de Cherbourg. C'est lui aussi qui fait aménager l'île bordée d'hortensias et de rhododendrons. Il crée enfin des cascades entre le « Grand étang » et « l'Étang de la Vallée », et développe la mosaïculture autour du château. En 1879, on compte 28 000 à 30 000 plantes exotiques pour la plupart assemblées en corbeilles de fleurs ou en platebandes.

Aujourd'hui, le parc à l'anglaise a conservé la plupart de ses éléments constitutifs : les grandes prairies en herbages, les bois sur les hauteurs, les étangs et miroirs d'eau traversant le parc d'est en ouest, le « jardin réservé » avec ses collections de conifères exotiques abritant des massifs de rhododendrons arborescents, les potagers et jardins fleuris et leurs murs de clôture.

Description

A 5 km de Cherbourg, découvrez le château et le parc floral de Martinvast, inscrit au titre des Monuments Historiques.

Dans ce cadre enchanteur, les trois parties du château forment un ensemble harmonieux et témoignent du riche passé de ce lieu. C'est ainsi que le donjon du XI^e siècle est relié de façon élégante, par une construction néogothique du XIX^e siècle, à l'aile subsistante de l'ancien château XVI^e. Le tout est entouré d'un parc à l'anglaise avec prairies, bois, étangs, cascades et fabriques, dont un obélisque du XVIII^e siècle.

De somptueux massifs de rhododendrons arborescents et de gunneras poussent à l'abri des conifères exotiques dans le "jardin réservé" qui est également orné de nombreux arbustes à fleurs (hydrangeas, camélias, magnolias, andromédas, kalmias...).

Documents iconographiques



*Inventaire des parcs et jardins de France
Inventaire de la Manche
Parc floral du château de Martinvast*





Informations complémentaires sur le parc/jardin

Superficie : 100ha

Protection : inscrit au titre des Monuments Historiques

Botanique

Arbres : abies nordmaniana, araucaria mâle, araucaria femelle, araucaria, araucana, cedrus atlantica, cedrus deodora, chamaeciparis lawsoniana, cryptomeria japonica, cupressus macrocarpa, pinus radiata, pinus sylvestris, quercus robur

Renseignements pratiques

Ouverture au public : non

Caractéristiques du parc/jardin

Type de jardin: **Jardin à l'anglaise**

Éléments de décoration: Statues, Sculptures, Cascade, Cours d'eau, Plan d'eau

Statut du jardin: **privé**

Accueil du public: **fermé au public**

Classification: **Inscrit au titre des Monuments Historiques**